Sous la direction de
René Lake
#Enjeux
2019-2024
Sénégal, réflexions
sur les défis d'une émergence
Préface de Hawa Ba et René Lake
seneplus
L'Harmattan
Sénégal

L'élection présidentielle du 24 février 2019 et ses promesses pour le mandat 2019-2024 est le point de départ de ce recueil d'articles publiés sur le site d'actualité de référence, SenePlus.com.

Cette compilation de textes de journalistes et spécialistes émérites parmi lesquels Boubacar Boris Diop, Abdoulaye Elimane Kane, Aram Faal, Penda Mbow, Mbougar Sarr, Elgas, Almamy Wane, Ndongo Sylla, Fanny Pigeau, Babacar Buuba Diop, Alymana Bathily et bien d'autres, s'adresse à tout citoyen sénégalais, à tout ami du Sénégal, concerné par les questions fondamentales et les priorités qui participent du développement. L'objectif est de mettre en avant les exigences de bon sens qui pourraient être fédératrices d'une action commune pour bâtir un futur collectif.

Les campagnes électorales sont le lieu de toutes les discussions et de tous les engagements. Mais qu'en sera-t-il réellement à la fin du quinquennat ?

#Enjeux2019-2024 met sur la table de la réflexion et de l'action commune des sujets de débat récurrents : la décolonialité, l'introduction des langues nationales dans le système éducatif, l'épineuse question des talibés, la place et le rôle des femmes et des jeunes dans la société ; la formation ; la justice ; la sécurité ; le défi environnemental ; la monnaie ; la santé ; le rapport à la France... et bien d'autres sujets.

Avec un objectif : aboutir à une prise de conscience et à des discussions libres et constructives entre gouvernement et citoyens.

René Lake est l'administrateur des sites SenePlus.com, AbidjanPlus.com, CamePlus.com et BeninPlus.com. Journaliste et spécialiste des médias, il est également un expert en développement international et consultant analyste et éditorialiste pour le compte de plusieurs médias internationaux sur les affaires sénégalaises, africaines, américaines et internationales. Il est co-auteur d'ouvrages sur le pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest publiés en 1993 par l'Institut Panos et les éditions L'Harmattan.

Les contributeurs : *Hamidou Anne, Hady Ba, Hawa Ba, Moctar Ba, Ousmane Ba, Selly Ba, Alymana Bathily, Ousseynou Beye, Rokhaya Cissé, Racine Assane Demba, Demba Moussa Dembélé, Ibrahima Dia, Mohamed Dia, Ousmane Diadhiou, Ibrahima Diagne, Kaba Diakhaté, Hamadou Diagne Syr Diallo, Mariama Diallo, Babacar Diop Buuba, Boubacar Boris Diop, Jean Meissa Diop, Mamadou Diop, Nas Diop, Elgas, Aram Faal, Abdou Fall, Abdou Salam Fall, Khadim Fall, Alpha Faye, Jean-Michel Marie Faye, Abdou Karim Gueye, Ndiaga Gueye, Serigne Saliou Guèye, Youssoupha Mbargane Guissé, Ndambaw Kama, Abdoulaye Elimane Kane, Thierno Khayar Kane, Brice Dier Koué, René Lake, Patricia Lake Diop, Alexandre Gubert Lette, Ass Momar Lô, Mohamed Lamine Ly, Bacary Domingo Mané, Madieye Mbodj, Penda Mbow, Charles Owens Ndiaye, Cheikh Ahmadou Mbacké Ndiaye, Ousmane Faty Ndongo, Valdez Onanina, Fanny Pigeaud, Caroline Roussy, Mamadou Sakho, Youssouph Sané, Mayecor Sarr, Mohamed Mbougar Sarr, Lauren Seibert, El Hadji Daniel So, Dior Fall Sow, Ndongo Samba Sylla, Adams Tidjani, Almamy Mamadou Wane, Mamadou Mao Wane.*

Illustration de couverture : pixabay.com

ISBN : 978-2-343-19258-1

49 €

Sous la direction de
René Lake

#ENJEUX 2019-2024

H S

Sommaire

Préface
Les exigences de bon sens 19
Par Hawa Ba et René Lake

Introduction 27

CHAPITRE 1

LES DÉFIS CHRONIQUES

DES ENFANTS 31

Par Mohamed Dia
La faillite collective 33

Par Mamadou Diop
Une honte nationale 36

Par Mamadou Mao Wane
Le silence face au drame des enfants mendiants 39

Par Abdou Salam Fall et Rokhaya Cissé
Les oubliés de l'école 43

Par Serigne Saliou Guèye
Mettre fin à l'esclavage des temps modernes 51

Par Lauren Seibert
Faire du sort des talibés une priorité 56

DES FEMMES 59

Par Rokhaya Cissé
Comment la déstructuration familiale rend vulnérable la femme sénégalaise 61

Par Babacar Diop Buuba
De la sénégalaise au sénégal 69

Par Selly Ba
Violence, famille et polygamie 77

Par Racine Assane Demba
Parler des femmes, un impératif 81

Par Ndambaw Kama
Où en est la lutte contre les violences sexuelles ? 84

Par Penda Mbow et Selly Ba
Femme et pouvoir 87

Par Patricia Lake Diop et Dior Fall Sow
Quid de l'effectivité de la loi sur le viol ? 103

DES LANGUES NATIONALES..... 109

Par Charles Owens Ndiaye
Qui pour éradiquer l'analphabétisme ? 111

Par Kaba Diakhaté
Lecture pour tous, une autre approche 120

Par Aram Faal
Des idées reçues sur les langues africaines 125

Par Ousmane Faty Ndongo
S'approprier les tic dans notre africanité 129

Par Thierno Khayar Kane
Les langues nationales, outil de décolonisation 140

Par Ousseynou Beye
Politique linguistique du sénégal, d'hier à aujourd'hui 143

Par Boubacar Boris Diop
Que dit cheikh anta diop aux écrivains africains ? 153

Par Abdou Fall
Vaincre nos peurs....164

DE L'ENVIRONNEMENT 171

Par Mamadou Sakho
Sénégal vert, horizon 2035 173

Par Youssouph Sané
Pour une nouvelle politique d'urbanisme....178

Par Alexandre Gubert Lette
Articuler nos habitudes de consommation à l'exigence d'un sénégal vert....183

Par Adams Tidjani
Placer l'environnement au cœur du débat politique....186

Par Khadim Fall
Faire de dakar une ville saine, durable et résiliente....190

Par Moctar Ba
Sauver le littoral du sénégal....192

CHAPITRE 2

DE LA CULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ

DE LA CULTURE....207

Par Abdoulaye Elimane Kane
Placer la culture au cœur du développement....209

Par Mohamed Mbougar Sarr
De la fracture culturelle....214

Par Mohamed Mbougar Sarr
Du folklore dans la fracture culturelle....220

DE LA SOCIÉTÉ.....225

Par Jean Meïssa Diop
Paysage médiatique avant le désastre ou la renaissance 227

Par Babacar Diop Buuba
L'éducation, moteur d'une gouvernance sociale.....231

Par Hady Ba
Éducation, comment sortir de l'ornière ?.....236

Par Elhadji Daniel So
L'impératif d'agir sur le capital humain.....240

Par Bacary Domingo Mané
Ces jeunes feront la révolution 250

Par Alymana Bathily
Sauver les médias, c'est impératif 254

Par Mohamed Lamine Ly
État des lieux du système sanitaire 258

Par Valdez Onanina
De l'urgence d'une loi pour l'accès à l'information 264

Par Ibrahima Diagne
Protéger le citoyen face à la violence de l'état 267

Par Serigne Saliou Guèye
Éducation nationale, un grand corps malade.....270

Par Babacar Diop Buuba
Les médias sont-ils facilitateurs ou acteurs partisans ? 280

Par Elgas
Débat intégral.....288

Par Madieye Mbodj
Les nombreux maux de l'école sénégalaise 291

Par Ndiaga Gueye
Le numérique au-delà des discours.....298

Par Mariama Diallo
L'enseignement supérieur privé, bombe à retardement 303

Par Elgas
Notion de responsabilité.....309

Par Mohamed Lamine Ly
L'alternance pour la santé.....312

Par Kaba Diakhaté
De la lutte contre l'échec scolaire.....318

Par Mohamed Lamine Ly
Décryptage du programme santé des candidats.....327

Par Youssoupha Mbargane Guissé
De la médecine traditionnelle 334

Par Ibrahima Dia
L'enjeu idéologique de la protection sociale.....344

Par Jean Michel Marie Faye
Le numérique est-il notre avenir ? 353

CHAPITRE 3

DE L'ÉCONOMIE ET DE LA POLITIQUE

DE L'ÉCONOMIE 359

Par Cheikh Ahmadou Mbacké Ndiaye
Et si la croissance se mangeait ? 361

Par Ndiaga Gueye
Les tic, un écosystème peu favorable 364

Par Demba Moussa Dembele
Pour une alternative à la politique économique.....368

Par Abdou Salam Fall
Pour une économie sociale et solidaire.....375

Par Ousmane Bâ
Quid de la casamance ?.....386

Par Ndongo Samba Sylla et Fanny Pigeaud
Le cfa ou le leurre de la stabilité monétaire.....390

Par Charles Owens Ndiaye
De l'économie de la décentralisation.....396

Par Ass Momar Lô
Un sénégal vert à l'ère du pétrole et du gaz.....407

DE LA POLITIQUE.....411

Par Elgas
Démocratie de basse intensité.....413

Par Almamy Mamadou Wane
Pour une justice impartiale.....416

Par Alymana Bathily
Rompre avec l'état jacobin 419

Par Serigne Saliou Guèye
Affranchir la justice de la tutelle de l'exécutif 423

Par Nas Diop
Quelles priorités pour notre diplomatie ? 431

Par Brice Dier Koué
De quoi l'anti-france est-il le nom ? 434

Par Youssouph Sané
Repenser la décentralisation 437

Par Elgas
Peuple, l'absent surreprésenté.....442

Par Almamy Mamadou Wane
Les remparts de la paix civile 446

Par Ndiaga Gueye
Un scrutin de faire-valoir démocratique.....449

Par Almamy Mamadou Wane
La crise de croissance de la démocratie sénégalaise 455

Par Hamadou Diagne Syr Diallo
De la république monarchique au régime gémellaire.....458

Par Abdou Karim Gueye
De la polémique sur le conseil constitutionnel.....467

Par Hady Ba
Le chant du cygne de la justice.....473

Par Babacar Diop Buuba
Des évolutions socialiste et libérale à l'émergence.....476

Par Ousmane Diadhiou
Institutions et échéances électorales d'une démocratie bicentenaire 483

Par Caroline Roussy
Sénégambie, l'histoire d'un pont.....493

Par Mayecor Sar
Repenser la diplomatie.....497

Par Alpha Faye
Décentralisation, où en est-on ?.....501

Par Almamy Mamadou Wane
Le naufrage de la violence 510

Par Youssoupha Mbargane Guissé
Une élection malgré la crise socio-politique 513

Par Hamidou Anne
Pourquoi nous battons-nous ? 522

PAR ABDOU SALAM FALL ET ROKHAYA CISSÉ

LES OUBLIÉS DE L'ÉCOLE

Si le Sénégal est classé au dixième rang de l'Indice de gouvernance Mo Ibrahim, il reste qu'en termes de développement humain, des efforts sont à entreprendre pour se hisser à de meilleurs scores[1]. Le score du Sénégal en développement humain est de 58,0 derrière le Rwanda (72,4), l'Algérie (71,0), la Tunisie (70,5), le Gabon (60,7) et le Cameroun (59,5)[2]. C'est principalement l'éducation qui tire cet indice vers le bas. En effet, ce ralentissement est inhérent à différents facteurs relatifs à la qualité de l'éducation, à la qualification du personnel enseignant et à la précarité de l'environnement scolaire, en particulier les « abris provisoires ». D'autres facteurs entrent en ligne de compte, notamment l'exclusion de l'éducation, qui atteint 24,5 % en 2016 (selon le LARTES, Jàngandoo, 2016)[3], ainsi que le taux d'achèvement du cycle primaire qui est à améliorer.

Pourtant, le Sénégal est un des pays africains qui investit le plus dans l'éducation. Selon la Banque Mondiale, la part des dépenses publiques en éducation dans le Produit Intérieur Brut (PIB) représentait 7,1 % en 2015 au Sénégal[4]. Cependant, la qualité de l'éducation demeure toujours problématique. Un nombre important d'enfants n'a pas accès ou quitte l'école sans acquérir les compétences minimales pour être des citoyens autonomes dans l'avenir.

Aussi, les défis sont persistants en termes de possibilités équitables d'éducation et d'apprentissage de qualité pour tous les enfants, en prenant en compte les disparités régionales et celles de genre, les problèmes d'infrastructures, etc. Pourtant, la réduction de ces inégalités devient un impératif si l'on considère la série d'études réalisée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Économiques et Sociales (LARTES-IFAN). Arrêtons-nous sur la recherche relative aux dynamiques de la pauvreté et ses conséquences sur l'éducation au Sénégal[5] qui a mis en évidence les différentes dimensions de la pauvreté au Sénégal et a abouti à deux constats : d'une part, des corrélations fortes entre la pauvreté chronique des individus et les conditions de vie à l'enfance, et d'autre part, les liens de cause à effet entre le statut actuel de pauvreté des individus et leur propre niveau d'instruction, ainsi que celui de leurs parents. En effet, les résultats de cette enquête confirment ce lien significatif entre éducation et pauvreté en révélant la non-scolarisation

comme l'un des facteurs majeurs de maintien et de transmission dans la pauvreté[6].

- Des milliers d'enfants ont encore du mal à franchir les portes de l'école -

Le baromètre Jàngandoo 2016[7] lève le voile sur une question faiblement documentée au Sénégal, notamment l'exclusion du système éducatif.

Rappelons que l'évaluation Jàngandoo 2016, représentative à l'échelle des 45 départements que compte le pays, a touché 22 764 enfants âgés entre 9 et 16 ans issus de 16 199 ménages. Sur l'ensemble des enfants testés, il ressort que c'est environ un enfant sur six qui réussit le test de lecture et un enfant sur cinq pour les tests de mathématiques et de culture générale. La grande majorité des enfants bute sur la lecture compréhension et la résolution de problème, deux compétences clés attendues à la fin de la troisième année d'apprentissage[8]. Seuls 13 % et 17 % des enfants sont respectivement performants dans ces items. Concernant la lecture de lettres et sons et la connaissance du nombre, une proportion importante d'enfants est à la traine : près d'un enfant sur trois ne parvient pas à franchir cette étape du test.

Si l'on s'intéresse à l'équité dans l'accès à l'éducation en ne considérant que l'école formelle[9], on note que le nombre de ces enfants hors école reste important et représente 24,5 % dans l'échantillon total de l'enquête, avec tout de même des disparités importantes entre certaines régions (du centre, du nord) qui atteignent des taux d'enfants de 32 %, alors que Dakar et Ziguinchor en comptent entre 3 et 9 %.

- Qui sont les « hors-école » ? -

Les enfants qui ne fréquentent pas l'école sont davantage issus du milieu rural

De grandes disparités sont notées entre les villes et la campagne si on considère la proportion d'enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école formelle. En effet, parmi tous les enfants âgés de 9 à 16 ans résidant en milieu rural, 32,2 % n'ont jamais été inscrits dans une structure de scolarisation formelle alors que ce taux s'élève à 5,7 % à Dakar et à 10,5 % dans les autres villes.

- Kaffrine, Diourbel et Matam, viviers de hors-école -

Les régions qui totalisent le plus d'enfants jamais scolarisés à l'école formelle sont Kaffrine, Diourbel et Matam principalement, suivis de

Tambacounda, Louga, Kolda, Saint-Louis (Podor) et Fatick. Les cas d'abandon de l'école formelle sont plus marqués à Kédougou et à Matam, suivis de Kolda, Tambacounda et Kaffrine. Alors que les régions du nord, de l'est et du centre affichent de faibles niveaux en matière d'accès aux différents types d'apprentissages et à l'école formelle, les régions comme Ziguinchor, Dakar, et dans une moindre mesure, Thiès et Sédhiou, restent les régions qui ont les taux les plus faibles d'exclusion quelle que soit la situation de non-accès considérée.

Dans la région de Diourbel, le département de Mbacké se démarque, puisque plus de la moitié (56,6 %) des enfants de 9-16 ans de ce département n'ont jamais fréquenté une école formelle en langue française. Dans la région de Kaffrine, près de la moitié des enfants des départements de Birkelane, de Malem Hodar et de Kaffrine ne sont jamais allés à l'école formelle.

- Les filles restent moins longtemps à l'école que les garçons -

Parmi les enfants qui fréquentent l'école, 48 % sont des garçons contre 52,1 % de filles. On note ainsi un nombre plus important de filles dans l'école formelle. Ce résultat, qui peut sembler contre-intuitif résulte, d'une part, des progrès accomplis dans la scolarisation des filles ces dernières années, et d'autre part, de la fréquentation par les garçons d'autres types d'apprentissages tels que les daaras, qui ne sont pas reconnus comme école formelle. Cet état de fait se confirme lorsque l'on compare ceux qui ne sont jamais entrés à l'école selon le genre : 56 % chez les garçons et 43,6 % pour les filles. Cependant, les choses s'inversent dès l'instant que l'on observe le cas des abandons : 53 % pour les filles et 47 % pour les garçons. Il faut noter que les filles quittent l'école plus massivement et plus tôt que les garçons. Il y a une déperdition importante chez les filles au bout de la 5^{e} année d'apprentissage avec des pics chez les filles âgées entre 10 et 12 ans.

- La grande part des enfants qui n'ont jamais été à l'école formelle vit dans des familles modestes -

Le baromètre Jàngandoo 2016 montre que ce sont dans les ménages aux conditions de vie modestes que les enfants qui n'ont jamais été à l'école sont les plus nombreux. En effet, parmi tous les enfants âgés de 9 à 16 ans, ceux qui n'ont jamais été à l'école formelle et qui vivent dans les ménages ayant un faible niveau de vie constituent 28 % contre 15,2 % dans les ménages de conditions moyennes de vie et 16,5 % lorsque le niveau de vie du ménage est jugé satisfaisant.

- Le rôle de l'instruction coranique -

Parmi tous les enfants, la proportion d'enfants qui n'ont jamais fréquenté une école formelle s'élève à 33,7 % lorsque le chef de ménage a uniquement fréquenté l'école coranique. Ce pourcentage s'établit à 22 % lorsque le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction, et à 21,9 % s'il est alphabétisé. Les plus faibles taux d'enfants qui n'ont jamais été à l'école formelle sont observés dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur (6,2 %) ou secondaire (3,9 %).

La proportion d'enfants qui n'ont jamais été à l'école formelle est bien plus élevée lorsque le chef de ménage est un homme comparé au cas où c'est une femme. Parmi tous les enfants, ceux des ménages dirigés par un homme et qui n'ont jamais fréquenté une école formelle représentent 23,6 %, alors que cette proportion s'élève à 11,7 % lorsque le chef de ménage est une femme.

Les résultats montrent que les enfants issus des zones rurales vont à l'école plus tard comparés à leurs pairs habitant dans les zones urbaines. Quel que soit le milieu de résidence, l'âge d'entrée pour la première fois à l'école formelle se situe généralement entre 5 et 7 ans. La proportion d'enfants qui sont déjà entrés à l'école à 7 ans s'élève à 83 % en ville et à 55 % en campagne. On note que plus l'âge de l'enfant augmente et plus faible est la proportion d'enfants qui vont à l'école formelle.

L'analyse de ces traits marquants dans le profil des exclus laisse ressortir qu'ils incluent les caractéristiques personnelles de l'enfant, l'environnement socio-économique du ménage dans lequel il vit. On peut citer par exemple le milieu de résidence de l'enfant, le niveau d'éducation du chef de ménage, le sexe de l'enfant, le sexe du chef de ménage, etc.

Cependant, il convient d'aller plus en profondeur en analysant de façon plus systématique les déterminants de la persistance d'un tel phénomène en dépit des nombreux efforts consentis par les acteurs de l'éducation pour un meilleur accès et maintien des enfants à l'école.

- La fabrique des exclus -

Une analyse approfondie du discours et des trajectoires des exclus ainsi que de leur entourage démontre que les déterminants sont d'ordre socio-religieux, socio-économique et géographique.

L'exclusion inhérente au travail : en première ligne, notons le besoin de main-d'œuvre dans les travaux champêtres et dans la sphère domestique qui maintient les enfants (garçons et filles) hors de l'école. En effet, pour satisfaire le besoin de main-d'œuvre dans les travaux

champêtres, certains parents adoptent comme stratégie de retirer les enfants des établissements scolaires.

L'exclusion économique : la précarité des ménages est aussi, comme l'on peut s'y attendre, l'un des déterminants principaux de l'exclusion des enfants, qui sont dans certaines situations obligés de chercher du travail pour subvenir aux besoins de la famille. Les parents affirment que la scolarité des enfants est une charge supplémentaire dans les dépenses du ménage dans la mesure où scolariser l'enfant revient à prendre en charge les fournitures scolaires et les frais d'hébergement lorsque l'enfant quitte le village pour poursuivre ses études ailleurs. Les coûts induits par la scolarisation peuvent être des facteurs handicapants selon le niveau de vie et la taille de la famille.

L'exclusion géographique : les gaps en termes d'offre éducative formelle sont également en cause. Par exemple, dans les zones rurales, certaines localités religieuses et à forte implantation de daaras retiennent les enfants hors de l'école. Ainsi, les communautés se tournent généralement soit vers les offres alternatives telles que les écoles coraniques, les ateliers de métiers, etc., soit vers la non-scolarisation. La longue distance entre l'école et les habitations dans quelques localités a pour effet de plomber la fréquentation scolaire. L'enclavement de certains villages et leur position géographique ne permettent pas de disposer d'établissement scolaire. Même s'il existe des écoles dans les autres villages, les distances sont trop longues pour les enfants, souvent sans moyens de transport.

L'exclusion liée à l'environnement scolaire : les conditions d'apprentissage difficiles inhibent le potentiel des élèves et accentuent le risque de décrochage scolaire. En effet, le modèle d'instruction scolaire repose encore sur une approche sélective. Dès lors que la pédagogie des enseignants manque d'attrait en restant abstraite et ne reflétant pas l'univers culturel des élèves, elle n'incite pas à la réussite. Parmi les facteurs qui ne favorisent pas les performances scolaires, il convient de relever le nombre élevé d'élèves dans les classes, la faible disponibilité des supports didactiques et la non-adaptation des contenus d'enseignement. L'environnement scolaire est également marqué par la vétusté ou l'insuffisance de l'équipement, le nombre faible de toilettes fonctionnelles, l'accès à l'eau et à l'électricité difficile dans les écoles. Les cas d'abandon sont aussi le fait de difficultés d'apprentissage cumulées d'année en année.

La prise de distance culturelle : le désintérêt de certains parents pour l'éducation française est aussi un ressort majeur de l'exclusion. Il arrive que le père qui détient le pouvoir de décision soit défavorable à la scolarisation des enfants. Il est vrai que de nombreux enfants révèlent que leur situation d'exclusion provient d'une décision de leur père. Cette décision peut être prise quelques fois sans le consentement de la mère.

Ici et là, les causes de l'exclusion peuvent être différentes (insuffisance d'infrastructures d'accueil, enclavement géographique de certaines localités, barrières socioculturelles plaçant l'école comme le véhicule de contre-valeurs sociétales et religieuses, faibles résultats scolaires, précarité des conditions de vie et incapacité à prendre en charge les frais d'éducation…), mais les effets sont toujours les mêmes : l'augmentation de la masse d'exclus et l'éloignement des objectifs de l'inclusion tant recherchée par notre système éducatif pour lequel la loi 2004-37 du 15 décembre 2004 modifiant et complétant la loi d'orientation de l'éducation nationale n° 91-22 du 16 février 1991 stipule que « la scolarité est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 à 16 ans… ».

- Aucun enfant ne doit être laissé en rade ! -

Cette contribution a montré que les ressorts de l'exclusion émanent tant de barrières socio-culturelles (résistance à l'école française, choix différencié entre filles et garçons…) que des inégalités structurelles telles que les clivages entre l'urbain et le rural, les filles et les garçons, ainsi qu'entre les différentes catégories sociales. Aussi, un accent particulier doit être mis sur le monde rural et sur certaines couches sociales défavorisées pour l'accès à l'éducation formelle.

L'environnement physique des écoles reste à améliorer afin que celle-ci devienne plus attrayante en tout point de vue. Nombre d'écoles croupissent devant le spectre des inondations et de l'insalubrité. Les toilettes non fonctionnelles, l'absence de murs de clôture et d'eau potable constituent des manques qui interpellent tous les acteurs.

Pour faciliter l'acquisition de connaissances par les apprenants et éviter les situations de décrochage scolaire, il est utile de favoriser un enseignement ciblé visant l'autonomie des enfants dès les premières années d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement doivent également s'adapter aux réalités de l'environnement socio-économique et prendre en compte l'univers culturel des enfants.

Lorsqu'un enfant se retrouve hors de l'école et veut étudier, peu d'opportunités d'apprentissage s'offrent à lui. Or, ces enfants doivent

avoir la possibilité de suivre des cours dans les offres alternatives quel que soit leur âge ou leur niveau (école communautaire de base, classe d'alphabétisation, *daara*, écoles situées aux coins de rue, etc.) et pouvoir continuer à apprendre.

L'enjeu devient alors le renforcement du capital humain notamment par l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux essentiels, la réduction des disparités et une offre équitable aux citoyens. C'est donc indispensable de promouvoir des actions qui vont conduire les communautés à agir et les décideurs à prendre la mesure de l'ampleur du phénomène.

En définitive, l'État devrait être justiciable du droit à l'éducation de tous les enfants. En effet, tout enfant a un potentiel d'apprentissage qu'il faut valoriser. C'est un impératif de justice sociale et économique.

Dr Rokhaya Cissé est titulaire d'un doctorat d'université de sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, maître de conférences assimilé au sein du Laboratoire de Recherche sur les Transformations Économiques et Sociales de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN/UCAD). Ses domaines de recherche portent sur l'étude des changements sociaux dans les domaines de l'éducation, la famille et l'enfance, la santé, ainsi que sur les questions de pauvreté, d'inégalités et de vulnérabilité.

Pr Abdou Salam Fall est sociologue. Riche d'une expérience de plus de 30 ans en études de développement, il dirige depuis 12 ans la formation doctorale « Sciences sociales appliquées au développement ». Il a publié de nombreux articles et une dizaine de livres au sein des maisons d'éditions internationales dont Bricoler pour survivre *à Paris, chez Karthala,* L'Afrique qui se refait*, aux Presses de l'Université du Québec,* Cités horticoles en sursis*, CRDI, Ottawa, avec Dr Safiétou Touré Fall,* Urbain-Rural : L'hybridation en marche*, avec Dr Cheikh Guèye aux éditions ENDA, entre autres.*

[1] En matière de développement humain, en Afrique, les progrès sont lents, à l'image de la tortue, comme l'indique ce résultat : « Entre 2012 et 2016, l'indice en éducation en Afrique n'a augmenté que de 0,2 sur 100 ».

[2] En 2018, L'indice du Sénégal a connu une légère hausse liée aux progrès dans la lutte contre la pauvreté, la santé, ainsi qu'à l'accès à l'électricité.

[3] FALL Abdou Salam, CISSÉ Rokhaya (éds), (2017), Jàngandoo, baromètre de la qualité des apprentissages au Sénégal, série Études nationales, n°002-01-2017, 117 p., ISSN 2230-0678.

[4] Institut des statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), https://donnees. banquemondiale.org/indicateur/SE.XPD.TOTL.GD.ZS? locations=SN, consulté le 19 juillet 2018.

[5] Abdou Salam Fall, Rokhaya CISSÉ, 2012, *«* Dynamiques de la pauvreté et conséquences sur l'éducation au Sénégal », *Policy Brief*, n°29, juillet 2012, LARTES-IFAN, ISSN 22300678.

[6] CISSÉ Rokhaya (2014), *L'héritage de la pauvreté : entre récurrence, rupture et résilience dans les trajectoires des pauvres au Sénégal*, L'Harmattan, coll. « Populations », 229 p. ISBN : 978-2-343-03415-7.

[7] L'évaluation Jàngandoo initiée depuis 2012 par le Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales (LARTES-IFAN) en collaboration avec des organisations non gouvernementales à l'échelle des 14 régions du pays, consiste en des tests en lecture, en mathématiques et en culture générale, afin de mesurer les performances des enfants de 9 à 16 ans dans les ménages selon leur choix de langue : français ou arabe. Jàngandoo combine ainsi plusieurs types de données sur les enfants et les ménages dont ils sont issus ainsi que sur leurs conditions d'apprentissage.

[8] Le seuil de l'évaluation Jàngandoo correspond aux compétences des enfants à partir du niveau médian correspondant aux connaissances acquises à la fin de la troisième année d'apprentissage.

[9] Dans cette partie relative à l'exclusion, nous ne tenons compte des autres types d'apprentissages tels que les *daara*, les écoles communautaires et les ateliers et centres de formation professionnelle (couture, menuiserie, mécanique, etc.).